



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 10 mai 2001 — Vol. 37 N° 17

Étude des crédits consacrés au tourisme (2)

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes – Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 10 mai 2001

Table des matières

Discussion générale (suite)	1
Entretien des pistes cyclables se connectant à la Route verte, en Montérégie	1
Adoption des crédits	2

Intervenants

M. Robert Kieffer, président suppléant

M. Gilles Baril
Mme Fatima Houda-Pepin
M. Pierre Paradis

Note de l'éditeur: La commission a aussi siégé en matinée pour l'étude des crédits du ministère du Travail, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie. Elle a aussi siégé en après-midi pour l'étude des crédits du ministère de l'Industrie et du Commerce. Les comptes rendus en sont publiés dans des fascicules distincts.

Le jeudi 10 mai 2001

Étude des crédits consacrés au tourisme

(Seize heures vingt-deux minutes)

Le Président (M. Kieffer): Nous avons quorum. À l'ordre, s'il vous plaît, messieurs dames. MM. les ministres...

M. Baril (Berthier): Oui.

Le Président (M. Kieffer): Alors, je rappelle le mandat de la commission: le mandat de la commission de l'économie et du travail pour cette partie de séance est de terminer l'étude des crédits budgétaires 2001-2002 du ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, programme 1, pour un temps alloué de sept minutes.

Mme la secrétaire, s'il y a des remplacements pour cette partie de séance... Y a-t-il des remplacements pour cette partie de séance? Et, s'il y en a, il nous faudra consentement pour déroger à l'article 131 du règlement.

La Secrétaire: Oui, M. le Président, il y a des remplacements. Alors, M. Laprise (Roberval) remplace M. Bédard (Chicoutimi); Mme Houda-Pepin (La Pinière) remplace M. Poulin (Beauce-Nord); Mme Leblanc (Beauce-Sud) remplace M. Sirros (Laurier-Dorion); et M. Paradis (Brome-Missisquoi) remplace M. Tranchemontagne (Mont-Royal).

Le Président (M. Kieffer): Il n'y a pas à dire, la fin de semaine va être longue pour certains. Alors, y a-t-il consentement de part et d'autre pour... Oui? Alors, il nous reste sept minutes, vous me dites? C'est ça?

La Secrétaire: Il en reste six.

Discussion générale (suite)

Le Président (M. Kieffer): Six minutes. Alors, messieurs dames de l'opposition, à vous la parole.

Entretien des pistes cyclables se connectant à la Route verte, en Montérégie

Mme Houda-Pepin: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, je voudrais d'abord excuser mon collègue le député de LaFontaine qui avait un avion à prendre et qui m'a demandé de le remplacer. Alors, c'est avec plaisir que je le fais. Alors, je voudrais saluer le ministre et les personnes qui l'accompagnaient, et mon intervention va porter sur un sujet, le tourisme en Montérégie, avec une problématique spécifique que je voudrais soumettre à l'attention du ministre.

Juste un peu un survol rapide de ce que c'est que la Montérégie au point de vue du tourisme. En 1998, nous avons accueilli 720 000 touristes qui ont dépensé 60 millions de dollars... et d'industries qui génèrent plus de 2 500 emplois directs. La Montérégie est la sixième région préférée par les Québécois. Et, juste pour vous

illustrer un peu les attractions touristiques chez nous et qu'est-ce que ça représente... Quatre secteurs principalement. L'agrotourisme. La Montérégie est la première région pour la production de cidre, c'est également la première région pour la production de pommes, la première région pour le nombre d'érablières touristiques, la deuxième région pour la viticulture. Au niveau des loisirs, c'est la première région pour le nombre de kilomètres de piste cyclable, c'est la première région pour le nombre de golfs, et c'est la première région pour le nombre de théâtres d'été. Au chapitre de l'hébergement, la Montérégie est la première région pour le nombre de terrains de camping, la deuxième région pour le nombre de restaurants, la quatrième région pour le nombre de chambres d'hôtel. Et, au chapitre du patrimoine, c'est la troisième région pour le nombre de sites historiques, musées et centres d'interprétation.

Il y a un volet dont je voudrais... que je voudrais aborder avec le ministre aujourd'hui en ce qui a trait aux pistes cyclables et le Réseau Vert. Au chapitre du financement de l'entretien des pistes cyclables en Montérégie, la Route verte, dans le dernier budget, il y a eu 2 millions de dollars pour l'entretien des pistes cyclables hors route faisant partie de la Route verte. Ce financement serait conditionnel à ce que l'Association du réseau cyclable du Québec laisse tomber son financement par le biais des vignettes qui sont en vigueur depuis trois ans sur l'ensemble du réseau cyclable. Ce financement permettait aux municipalités, depuis trois ans, de contribuer à l'entretien du réseau Route verte et connecteur. Le problème, c'est que cette nouvelle méthode de financement prive la Montérégie de ressources appréciables. De plus, le financement gouvernemental ne couvre que les tronçons de la Route verte, qui ne représentent que près de la moitié des voies cyclables en Montérégie, soit 235 km sur 500. Le reste du réseau, communément appelé «réseau connecteur», ne serait pas financé. J'invite donc le ministre du Tourisme à reconsidérer cette décision gouvernementale et d'intervenir auprès du ministre des Transports pour que les voies cyclables soient considérées comme un tout.

Les tronçons connecteurs ont un rôle de liaison et sont utilisés par les cyclistes de façon régulière. Parmi les tronçons connecteurs de la Montérégie qui ne sont pas couverts par le financement gouvernemental, il y a le parc régional du canal de Beauharnois et le parc linéaire de la MRC Beauharnois-Salaberry, la piste multifonctionnelle Le Sentier du paysan, la Riveraine, la Route des champs, la Granbyenne et le parc régional de la Haute-Yamaska.

Alors, M. le Président, le conseil d'administration du Réseau Vert Montérégie a adopté une résolution, le 4 avril dernier, qui m'a été transmise par son président. Essentiellement, cette résolution demande au ministre des Transports d'intégrer les réseaux connecteurs qui ne sont pas reconnus comme Route verte à l'intérieur du Programme de financement de

l'entretien. Est-ce que je peux compter sur l'appui du ministre du Tourisme pour s'assurer auprès de son collègue des Transports qu'une suite favorable va être donnée à ce dossier? Inutile de vous dire que le tourisme en Montérégie, c'est une industrie importante et que le réseau a besoin d'appui au niveau de l'entretien, le réseau dans son ensemble. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Kieffer): Merci, Mme le députée. M. le ministre, je vous avise qu'il vous reste exactement une minute pour répondre. J'ai besoin de 30 secondes pour faire adopter les crédits. A vous la parole.

M. Baril (Berthier): Alors, M. le Président, je suis heureux de voir encore une fois que l'opposition officielle a félicité un des plus beaux chantiers touristiques que le gouvernement du Parti québécois a mis en place, qui est la Route verte. J'étais moi-même adjoint parlementaire du premier ministre Parizeau et responsable du dossier de la jeunesse au gouvernement quand j'ai, avec le concert de Vélo Québec, lancé ce grand chantier national qui fait que le Québec disposera, d'ici quelques années, d'une grande tranche nationale, d'une piste cyclable qui traverse le Québec du Témiscamingue jusqu'en Gaspésie et qui se retrouve dans plusieurs régions du Québec, dont la région de la Montérégie, et qui a été un succès partout.

Alors, la question aurait été plus adéquate si elle avait été posée à la commission où on retrouvait le ministre délégué aux Transports, mais il est clair que nous travaillons tous dans le même sens. Moi-même, comme responsable du tourisme, M. Baril, qui d'ailleurs... Dans le dernier budget, il y a eu des crédits supplémentaires pour l'entretien des pistes cyclables. Donc, nous allons continuer à déployer des efforts pour mettre à la disposition des communautés des ressources financières pour l'aménagement des pistes cyclables au Québec.

Le Président (M. Kieffer): Merci, M. le ministre. Ceci met fin à l'étude des crédits prévue pour le ministère du Tourisme, Loisir et Sport. Nous avons deux votes à prendre. Oui.

M. Paradis: Tout simplement pour le transcrire au Journal des débats, j'ai compris, j'ai compris de la part du ministre qu'il avait pris avis de certaines questions, à l'occasion de l'étude des crédits, qu'il s'était engagé à déposer les réponses, les transmettre à la commission dans les 15 jours. Est-ce que c'est un engagement?

M. Baril (Berthier): Exact, M. le député de Brome-Missisquoi.

Adoption des crédits

Le Président (M. Kieffer): Vous avez tout à fait raison, j'étais témoin. Alors, sur ce, deux votes, un vote sur un programme et le vote général sur les crédits du ministère. Alors, pour le programme Promotion et développement du tourisme?

Des voix: Sur division.

M. Baril (Berthier): Adopté.

Le Président (M. Kieffer): Sur division. Et pour l'ensemble du programme... des crédits du ministère du Tourisme, Loisir et Sport?

Mme Houda-Pepin: Sur division.

M. Baril (Berthier): Adopté.

Le Président (M. Kieffer): Adopté sur division. Ceci met fin à l'étude des crédits pour le ministère du Tourisme, Loisir et Sport. Nous allons prendre quelques minutes...

Des voix: ...

Le Président (M. Kieffer): ...quelques minutes, le temps que la députée critique arrive, et nous allons reprendre nos travaux. Merci.

(Fin de la séance à 16 h 30)